

Le Centre de répartition des demandes de services (CRDS) a été mis en place afin d'améliorer l'accès aux services spécialisés pour les usagers, en soutenant les médecins de famille dans leurs références vers des services spécialisés.

**À titre de médecins spécialistes vous recevrez désormais :**

- Des patients dans les délais prescrits selon leur condition clinique (A-B-C-D-E);
- La demande de consultation (incluant une évaluation sommaire du patient) et les résultats des examens préalables avant la visite du patient, s'il y a lieu.

**Inscription**

Pour vous inscrire au CRDS montréalais, veuillez compléter le formulaire à l'adresse suivante: [inscription.crdsmtl.ca](http://inscription.crdsmtl.ca)

Pour un formulaire d'inscription en version papier, veuillez communiquer avec le CRDS montréalais.

**Disponibilités attendues des médecins spécialistes :**

Le CRDS attribuera les rendez-vous en fonction des plages horaires que vous aurez déterminées, en collaboration avec vos gestionnaires de centrales de rendez-vous, de vos établissements ou de vos cabinets.

**Questions**

Pour toute question, communiquez avec le CRDS montréalais  
Téléphone : 514 762-CRDS (2737)  
Courriel : [crdsmontreal.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:crdsmontreal.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)  
Télécopieur : 514 732-5121

Le Centre de répartition des demandes de services (CRDS) a été mis en place afin d'améliorer l'accès aux services spécialisés pour les usagers, en soutenant les médecins de famille dans leurs références vers des services spécialisés.

### À titre de médecin de famille vous aurez :

- Accès à des formulaires de demandes de consultation harmonisées et développées par des comités composés de médecins spécialistes et de médecins de famille;
- Un seul point de chute pour envoyer toutes vos **premières demandes** de consultation;
- La possibilité d'inscrire une référence nominative (médecin spécialiste, établissement ou cabinet) sur votre demande de consultation;
- Un suivi de l'état d'avancement du dossier de votre patient.

### Étapes pour remplir une demande de consultation

#### *Via votre dossier médical électronique (DMÉ)*

1. Compléter la demande de consultation dans votre DMÉ
2. Imprimer la demande de consultation dûment complétée
3. Télécopier votre demande de consultation au CRDS au 514 732-5121

#### *Version papier*

1. Imprimer la demande de consultation qui se trouve sur le site Internet suivant:  
[www.crdsmtl.ca](http://www.crdsmtl.ca)
2. Compléter la demande de consultation
3. Télécopier votre demande de consultation au CRDS au 514 732-5121

**Le CRDS communiquera avec votre patient pour assurer la prise de rendez-vous avec le médecin spécialiste concerné**

### Questions

Pour toute question, communiquez avec le CRDS montréalais  
Téléphone : 514 762-CRDS (2737)  
Courriel : [crdsmontreal.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:crdsmontreal.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)  
Télécopieur : 514 732-5121